

# Banque Nationale acquiert CWB

Accélérer notre croissance pancanadienne

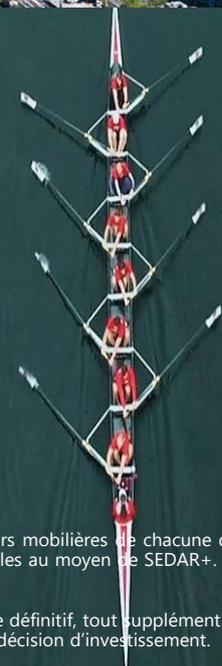
11 Juin 2024

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable et leur modification sont accessibles au moyen de SEDAR+. On peut en obtenir un exemplaire auprès de Financière Banque Nationale Inc. par téléphone au (416)-869-8414 ou par courriel au [NBF-Syndication@bnc.ca](mailto:NBF-Syndication@bnc.ca).

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable et leur modification pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.



**BANQUE NATIONALE  
DU CANADA**



## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations dans cette présentation sont des déclarations prospectives. Toutes ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives dans cette présentation peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations concernant les avantages et synergies anticipés pour la Banque Nationale découlant de la transaction; des déclarations concernant l'effet anticipé de la transaction sur la stratégie, les opérations et la performance financière de la Banque Nationale, y compris l'accélération de la croissance dans toutes les lignes d'affaires, l'élargissement de l'offre de produits et de services, les synergies de coûts et de financement, l'impact sur le résultat ajusté par action, les possibilités de revenus, les avantages d'échelle, le réseau de succursales, et la force concurrentielle accrue de l'entité combinée au sein du secteur bancaire canadien; les programmes d'investissement communautaire; le calendrier prévu pour la réalisation de la transaction et les déclarations concernant la levée de fonds propres ordinaires simultanée de la Banque Nationale. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque Nationale à comprendre la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de rendement de la Banque Nationale, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque Nationale juge raisonnables à la date de cette présentation et sont assujetties à de l'incertitude et des risques inhérents, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque Nationale. Les hypothèses concernant la performance des économies canadienne et américaine en 2024, et la manière dont cette performance affectera les activités de la Banque Nationale, font partie des facteurs pris en compte dans l'établissement des priorités et des objectifs stratégiques de la Banque Nationale. Les hypothèses qui sous-tendent les déclarations prospectives incluses dans cette présentation comprennent également le moment prévu de la réalisation de la transaction et des conditions préalables à la clôture de la transaction (y compris les approbations requises); le fait que la transaction sera réalisée selon les modalités actuellement envisagées; la capacité de la Banque Nationale à conserver et à attirer de nouveaux clients, à réaliser des synergies et à maintenir sa position sur le marché grâce à la réussite des plans d'intégration dans le cadre de la transaction; la capacité de la Banque Nationale à réaliser par ailleurs l'intégration de Banque canadienne de l'Ouest (« CWB ») dans les délais anticipés et selon les coûts prévus; la capacité de la Banque Nationale à attirer et à conserver des employés clés dans le cadre de la transaction; les estimations et les attentes de la direction en ce qui concerne la conjoncture économique et commerciale future et d'autres facteurs liés à la transaction et l'impact qui en résulte sur la croissance et divers paramètres financiers; la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus de la transaction dans les délais prévus; l'exactitude et l'exhaustivité des informations publiques et autres (y compris les informations financières) communiquées par CWB; l'absence de coûts ou de passifs importants non divulgués associés à la transaction; les hypothèses relatives aux événements futurs, y compris les conditions économiques et les plans d'action proposés, sur la base de l'évaluation par la direction des informations pertinentes disponibles à la date des présentes; les hypothèses relatives à la satisfaction de toutes les conditions de clôture et à la réalisation réussie du financement par capitaux propres simultanément dans les délais prévus. Des hypothèses supplémentaires relatives à la Banque Nationale figurent dans la section Survol et perspectives économiques et, pour chaque secteur d'activité, dans les sections Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel de la Banque Nationale pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (le « rapport annuel 2023 ») et dans la section Survol et perspectives économiques du rapport de la Banque Nationale aux actionnaires pour les périodes de trois et six mois closes le 30 avril 2024 (le « rapport T2 2024 »), et peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans cette présentation sont basées sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à des facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque Nationale et dont les impacts sont difficiles à prédire. Ces facteurs de risque comprennent, entre autres, les risques et incertitudes liés à la concurrence attendue et aux processus et résultats réglementaires dans le cadre de la transaction; l'incapacité de la Banque Nationale à intégrer avec succès CWB à la fin de la transaction; le retard éventuel à clore la transaction ou le défaut de le faire; l'échec éventuel à réaliser les avantages anticipés de la transaction; l'échec éventuel à obtenir les approbations requises pour la transaction ou le fait de ne pas les obtenir en temps opportun; la dépendance de la Banque Nationale à l'égard des informations de CWB publiquement accessibles; les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à la transaction; le fait que la Banque Nationale ou CWB soient touchés défavorablement pendant le déroulement de la transaction; l'effet dilutif i) de l'émission d'actions aux actionnaires de CWB et ii) du financement par capitaux propres simultanément de la Banque Nationale; l'environnement économique général et les conditions des marchés financiers au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque Nationale exerce ses activités; l'impact des bouleversements touchant le secteur bancaire aux États-Unis; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; l'augmentation des coûts de financement et une plus grande volatilité du marché; les changements apportés aux politiques fiscales, monétaires et autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation qui touchent les activités de la Banque Nationale; l'incertitude géopolitique et socio-politique; les changements climatiques, y compris les risques physiques et ceux liés à la transition vers une économie à faible émission de carbone, et la capacité de la Banque Nationale à répondre aux attentes des parties prenantes sur les questions environnementales et sociales; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque Nationale à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; le développement et le lancement en temps opportun de nouveaux produits et services; la capacité de la Banque Nationale à recruter et à retenir le personnel clé; l'innovation technologique, y compris les progrès de l'intelligence artificielle et le système bancaire ouvert, et la concurrence accrue des entreprises établies et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements dans la performance et la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque Nationale; l'exposition de la Banque Nationale à des questions réglementaires importantes ou à des litiges; les changements apportés aux politiques comptables utilisées par la Banque Nationale pour présenter l'information financière, y compris l'incertitude inhérente aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les modifications apportées à la législation fiscale dans les pays où la Banque Nationale exerce ses activités; les modifications apportées aux directives en matière de fonds propres et de liquidité ainsi qu'à leur présentation et à leur interprétation; les modifications des notes de crédit attribuées à la Banque Nationale par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles des principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque Nationale; les impacts potentiels des perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque Nationale, y compris les cyber-attaques ainsi que le vol d'identité et de renseignements personnels; le risque d'activités frauduleuses; les impacts possibles d'événements majeurs affectant l'économie, les conditions du marché et les perspectives de la Banque Nationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles, les crises de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et d'autres facteurs de risque décrits dans la section Gestion des risques du rapport annuel 2023 et dans la section Gestion des risques du rapport T2 2024, ainsi que d'autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par la Banque Nationale auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières ou d'autres documents que la Banque Nationale rend publics, ce qui peut faire en sorte que les événements ou les résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective. Il est fort possible que les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions explicites ou implicites de la Banque Nationale ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne se confirment pas et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de rendement ne soient pas atteints. La Banque Nationale recommande donc aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. La liste des facteurs de risque ci-dessus n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives faites dans cette présentation sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique, et au risque social et environnemental, ainsi qu'à certains risques émergents ou jugés importants.

Des informations supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs sont fournies dans le rapport annuel 2023 et le rapport T2 2024 et peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite. Les investisseurs et autres personnes qui s'appuient sur les déclarations prospectives de la Banque Nationale devraient examiner attentivement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Sauf si la loi l'exige, la Banque Nationale ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, qu'elles soient écrites ou orales, qui peuvent être faites de temps à autre par elle ou en son nom. La Banque Nationale prévient les investisseurs que ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de rendement futur et que les événements ou résultats réels peuvent différer de manière importante de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs.

## Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Cette présentation fait référence à des mesures financières qui ne sont pas reconnues par les normes internationales d'information financière (IFRS), appelées mesures financières non-conformes aux PCGR. Bien que la Banque Nationale évalue la performance de ses opérations et de ses secteurs d'activité en fonction de mesures non conformes aux PCGR, ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification standardisée aux termes des normes IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque Nationale estime que ces mesures sont des informations complémentaires utiles qui peuvent aider les investisseurs à évaluer leur investissement dans les reçus de souscription. Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les mesures non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières présentées dans ce document, ainsi qu'une explication de leur composition, consultez les pages 14 à 19 et 124 à 127 du Rapport annuel 2023 de la Banque Nationale et les pages 4 à 10 et 47 à 50 du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2024, qui sont disponibles à l'adresse [bnc.ca/relationinvestisseurs](http://bnc.ca/relationinvestisseurs) ou à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Ces explications sont intégrées par renvoi aux présentes.

Les déclarations prospectives contenues dans cette présentation sont expressément faites entièrement sous réserve des mises en garde mentionnées précédemment. Toutes ces déclarations prospectives sont basées sur les données disponibles à la date de cette présentation ou à toute autre date spécifiée et ne sont valables qu'à cette date. La Banque Nationale décline expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent.

### Information concernant la Banque canadienne de l'Ouest

La description de la Banque canadienne de l'Ouest (« CWB ») et les renseignements à l'égard de celui-ci et de ses activités qui figurent dans cette présentation, ainsi que l'information pro forma, compte tenu de la transaction, sont fondés uniquement sur l'information publiée par CWB sur [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et n'ont pas été vérifiés de manière indépendante par Banque Nationale. Par conséquent, un niveau de risque inévitable demeure quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information déposée publiquement par CWB et contenue dans cette présentation, y compris à l'égard de faits ou de circonstances qui auraient une incidence sur l'exhaustivité ou l'exactitude de cette information et qui sont inconnus de Banque Nationale.

### Avis aux porteurs américains

L'offre (telle qu'elle est définie aux présentes) décrite dans les documents d'offre (tels que définis aux présentes) porte sur les titres d'un émetteur canadien par un émetteur canadien qui est autorisé, en vertu d'un régime d'information multinational adopté par les États-Unis, à préparer les documents d'offre conformément aux exigences du Canada en matière de divulgation. Les actionnaires des États-Unis doivent savoir que ces exigences sont différentes de celles des États-Unis. Les états financiers inclus ou intégrés par renvoi dans les documents d'offre ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et sont assujettis aux normes canadiennes d'audit et d'indépendance des auditeurs; ils peuvent donc ne pas être comparables aux états financiers des sociétés américaines.

Les actionnaires des États-Unis doivent savoir que l'aliénation de leurs actions (telles que définies aux présentes) et l'acquisition d'actions ordinaires de la Banque Nationale par ceux-ci, tel qu'il est décrit dans les documents d'offre, peuvent avoir des incidences fiscales à la fois aux États-Unis et au Canada. Ces incidences pour les actionnaires qui sont des résidents ou des citoyens des États-Unis peuvent ne pas être décrites de manière exhaustive dans les documents d'offre.

Les actionnaires pourraient éprouver des difficultés à exercer des recours civils en vertu des lois sur les valeurs mobilières fédérales des États-Unis du fait que la Banque Nationale et CWB sont constituées en vertu des lois du Canada, que certains ou l'ensemble de leurs administrateurs et dirigeants respectifs peuvent être des résidents d'un pays étranger ou que certains ou l'ensemble des experts nommés dans les documents d'offre peuvent être des résidents d'un pays étranger et que la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Banque Nationale et de CWB et de ces personnes peut se trouver à l'extérieur des États-Unis.

LES ACTIONS DE la Banque Nationale OFFERTES EN CONTREPARTIE DANS LES DOCUMENTS D'OFFRE N'ONT PAS ÉTÉ APPROUVÉES OU DÉSA approuvées PAR LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION (« SEC ») DES ÉTATS-UNIS OU PAR TOUTE COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT DES ÉTATS-UNIS. LA SEC OU TOUTE COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES D'UN ÉTAT DES ÉTATS-UNIS NE S'EST PAS NON PLUS PRONONCÉE SUR L'EXACTITUDE OU L'ADÉQUATION DES DOCUMENTS D'OFFRE. QUICONQUE DONNE À ENTENDRE LE CONTRAIRE COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE.

La Banque Nationale prévoit déposer une déclaration d'inscription sur formulaire F-8 ou F-80, qui comprendra la circulaire d'information de la direction et les documents connexes de CWB, auprès de la SEC à l'égard des actions de la Banque Nationale devant être offertes ou émises dans le cadre de la transaction aux porteurs américains d'actions ordinaires de CWB. LES INVESTISSEURS ET LES ACTIONNAIRES SONT PRIÉS DE LIRE CETTE DÉCLARATION D'INSCRIPTION ET TOUS LES AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS DÉPOSÉS OU DEVANT ÊTRE DÉPOSÉS AUPRÈS DE LA SEC DANS LE CADRE DE L'OFFRE AU MOMENT OÙ ILS DEVIENNENT DISPONIBLES, AINSI QUE TOUTE MODIFICATION OU SUPPLÈMENT À CES DOCUMENTS, CAR ILS CONTIENNENT OU CONTIENDRONT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS. Vous pourrez obtenir un exemplaire gratuit de cette déclaration d'inscription, ainsi que d'autres documents connexes, sur le site Web de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov))

### Aucune offre ou sollicitation

Cette présentation est fournie à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente, ni une invitation ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de vente, de titres de la Banque Nationale ou de CWB. L'offre (l'« offre ») de la Banque Nationale d'acquiescer les actions ordinaires de CWB et les droits qui les accompagnent (ensemble, les « actions ») et d'émettre des actions de la Banque Nationale en échange de celles-ci dans le cadre de l'acquisition sera faite exclusivement au moyen d'une déclaration d'inscription couvrant cette offre et cette vente, et sous réserve des modalités et conditions énoncées dans cette déclaration d'inscription, qui comprendra la circulaire d'information de la direction de CWB, ainsi que la ou les lettres d'envoi qui l'accompagnent, l'avis de livraison garantie et d'autres documents d'offre connexes (collectivement, les « documents d'offre »). Bien que la Banque Nationale s'attende à ce que l'offre soit faite à tous les actionnaires de CWB, l'offre ne sera pas faite ou adressée aux porteurs d'actions dans tout territoire où la présentation ou l'acceptation de l'offre ne serait pas conforme aux lois de ce territoire, et les dépôts d'actions ne seront pas acceptés de la part ou au nom de ces porteurs d'actions. Les informations fournies dans cette présentation ne sont qu'un résumé, ne prétendent pas être complètes et sont données entièrement sous réserve du texte complet des documents d'offre. Les documents d'offre contiennent des informations importantes qu'il convient de lire attentivement avant de prendre une décision à l'égard de l'offre.

Certaines informations contenues dans cette présentation ont été extraites ou sont basées sur des documents de CWB qui ont été déposés publiquement sur SEDAR+ sous le profil de CWB à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Ces documents déposés publiquement ne sont pas intégrés aux présentes. La Banque Nationale n'a pas évalué ou vérifié de manière indépendante certaines des informations contenues dans les documents déposés publiquement par CWB. Bien que la Banque Nationale n'ait aucune raison de croire que ces informations déposées publiquement sont inexactes ou incomplètes, la Banque Nationale n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces informations.

## Plateformes hautement complémentaires pour l'ensemble des services et marchés

- > Des plateformes hautement complémentaires tirant parti des atouts de la Banque Nationale (NA) et de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB) pour créer un concurrent pancanadien plus fort et offrir davantage de choix aux Canadiens
- > L'empreinte géographique augmente considérablement les capacités de NA à l'extérieur du Québec; CWB ajoute 39 succursales et 37 G\$ de prêts, augmentant de 37 % le portefeuille de prêts canadiens de NA à l'extérieur du Québec
- > Solidement aligné sur notre plan stratégique visant à accélérer la croissance dans les secteurs des Particuliers et Entreprises (P&E) et Gestion de patrimoine

## Une occasion importante de rehausser la proposition de valeur pour les clients

- > Tire parti des capacités complémentaires pour créer des relations bancaires de services complets avec les 65 000 clients de CWB
- > Possibilités d'expansion de l'offre de services dans les secteurs Marchés Financiers et Gestion de patrimoine, y compris des solutions de gestion des risques, de marchés des capitaux, de gestion de trésorerie, de services-conseils et davantage
- > Rehausse la présence sur le marché de NA avec 484 G\$ d'actif total pro forma<sup>(1)</sup> et 859 G\$ d'actifs sous gestion et sous administration pro forma<sup>(2)</sup>

## Concordance sur le plan culturel et opérationnel

- > Alignement des valeurs, de la vision et de la culture entre les organisations, centrées sur le client et animées d'un esprit entrepreneurial
- > Approche hautement disciplinée en matière de gestion et de souscription des risques
- > S'harmonise avec la solide culture de gestion des risques de NA et se concentre sur le crédit garanti

## Engagement ferme envers l'Ouest canadien

- > NA continuera d'investir en Alberta et dans l'Ouest canadien
- > NA maintiendra la participation historique de CWB dans des organismes communautaires et de bienfaisance dans l'Ouest canadien et s'engage à doubler l'investissement communautaire de CWB
- > NA conservera le siège social de CWB dans l'Ouest canadien, et deux candidats de CWB se joindront au conseil d'administration de NA

## Convaincant sur le plan financier

- > Création de valeur importante grâce à des synergies de coûts et de financement hautement réalisables d'environ 270 M\$ avant impôts par année d'ici la troisième année
- > Effet relatif sur le RPA ajusté, incluant les synergies de coûts et de financement sur une base annualisée<sup>(3)</sup>, avec une croissance potentielle des revenus liée à des opportunités
- > Solide position de capital à la clôture avec un ratio CET1<sup>(4)</sup> > 12,75 %<sup>(5)</sup>, soutenue par une levée de fonds propres simultanée

(1) L'actif total pro forma représente la somme de l'actif total de NA et CWB au T2 2024.

(2) Représentent la somme des actifs sous gestion et des actifs sous administration de NA et CWB au T2 2024. Incluant 26,3 G\$ d'actifs sous gestion et sous administration et 2,4 G\$ d'actifs sous services-conseils. Ce sont des mesures financières supplémentaires, voir la diapositive 3.

(3) Le résultat dilué par action (RPA) ajusté exclut l'amortissement des actifs incorporels liés à l'acquisition, ainsi que les frais de transaction et d'intégration. Représente une mesure financière non-conforme aux PCGR, voir la diapositive 3.

(4) Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) est une mesure de gestion du capital. Voir la diapositive 3.

(5) Compte tenu des effets de la transaction et de la levée de fonds propres ordinaires.

## Prix d'achat et contrepartie

- > NA acquerra 100 % des actions ordinaires de CWB, autres que celles qu'elle détient déjà
  - > NA détient actuellement 5,668 millions d'actions<sup>(1)</sup> de CWB (5,9 % des actions ordinaires en circulation de CWB)
  - > Valeur totale de la transaction de 5,0 G\$ (4,7 G\$, à l'exception des actions détenues par NA)
- > 100 % de la contrepartie en actions au ratio d'échange fixe de 0,450 d'une action ordinaire de NA par action ordinaire de CWB
  - > Représente 52,24 \$ en valeur par action ordinaire de CWB en fonction du CMPV<sup>(2)</sup> sur 20 jours de NA
  - > Représente une prime de 100 % par rapport au CMPV<sup>(2)</sup> sur 20 jours de CWB de 26,07 \$
  - > Équivalent à 1,41x P / VC<sup>(3)</sup> et 14,0x consensus RPA 2025E<sup>(4)</sup> (9,1x au niveau du P / RPA 2025E<sup>(4)</sup> compte tenu de toutes les synergies)
- > Pro forma, les actionnaires de CWB devraient avoir une participation de ~10,5 % dans NA

## Synergies et intégration

- > Synergies de coûts et de financement d'environ 270 M\$ avant impôts par année d'ici la troisième année
- > Frais d'intégration avant impôts d'environ 400 M\$, qui seront engagés sur une période de 2 ans
- > Possibilités de revenus supplémentaires dans notre croissance commune - repérées mais non prises en compte dans le prix de la transaction

## Placement simultané de fonds propres ordinaires

- > Levée simultanée de fonds propres ordinaires au moyen de reçus de souscription d'environ 1,0 G\$
  - > 500 M\$ de la part de l'investisseur institutionnel de premier plan, Caisse de dépôt et placement du Québec
  - > 500 M\$ par voie de prise ferme publique

## Incidence sur le capital

- > Ratio CET1 pro forma >12,75 %<sup>(5)</sup> à la clôture appuyé par un placement simultané de fonds propres
  - > Évaluation favorable à la valeur du marché avant impôts d'environ 650 M\$, partiellement compensée par un ajustement lié au crédit avant impôts de 150 M\$ et une charge avant impôts de 80 M\$ liée aux régimes de rémunération incitative des employés de CWB
  - > 140 M\$ de gain avant impôts<sup>(6)</sup> sur les actions de CWB détenues par NA actuellement
  - > Traitement des fonds propres réglementaires de CWB évalués selon une méthodologie standardisée à la clôture

## Approbatons réglementaires et échéancier

- > L'opération doit être approuvée par au moins les deux tiers des actionnaires de CWB
- > Sous réserve des approbations réglementaires
- > Date de clôture prévue d'ici la fin de 2025

(1) Représente toutes les actions non sujettes à des opérations de couvertures détenues par NA au moment de l'annonce.

(2) Représente le cours moyen pondéré du volume (CMPV) des actions pour les 20 derniers jours de négociation sur le TSX en date du 11 juin 2024, selon les informations disponibles sur Bloomberg.

(3) Représente le ratio cours / valeur comptable. Ce ratio se calcule en divisant la valeur implicite d'une action ordinaire de CWB par la valeur comptable par action des actions ordinaires de CWB.

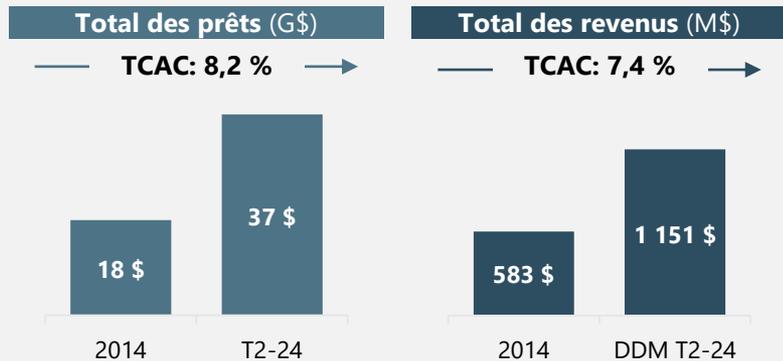
(4) RPA 2025E représente la moyenne des attentes des analystes pour le résultat par action ajusté de CWB pour l'exercice 2025 de 3,72 \$, selon les informations disponibles sur Bloomberg. Le RPA compte tenu de toutes les synergies reflète également 270 M\$ avant impôts de synergies de coûts et de financement. Représente une mesure financière non conforme aux PCGR, voir la diapositive 3.

(5) Compte tenu des effets de la transaction et de la levée de fonds propres ordinaires.

(6) Selon le CMPV des actions pour les 20 derniers jours de négociation sur le TSX en date du 11 juin 2024. Le montant à la clôture pourrait différer.

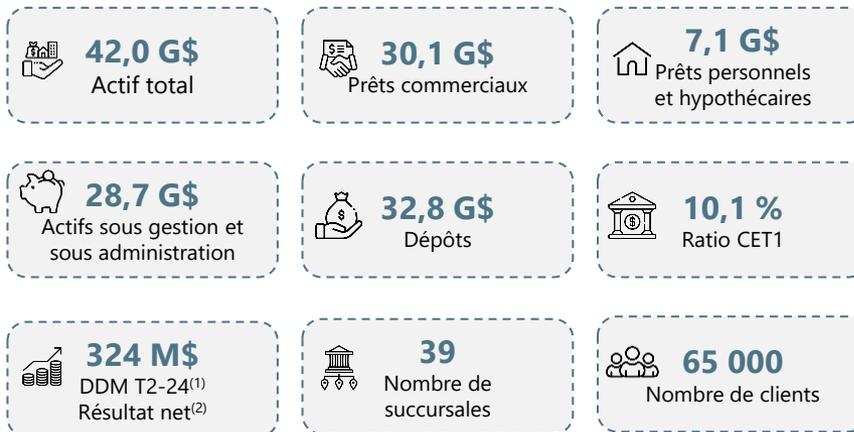
## Attention unique accordée aux clients commerciaux

- > Fondée en 1984, CWB est une **banque de premier plan axée sur les entreprises au Canada**
- > Modèle **hautement personnalisé** et axé sur les relations, ciblant les PME
- > Se spécialise dans **les services bancaires aux entreprises et aux particuliers, le financement d'équipement**, les services fiduciaires et la gestion de patrimoine
- > **Forte présence en Alberta et en Colombie-Britannique**, avec une empreinte croissante en Ontario, particulièrement dans le segment médian du marché (de 5 à 100 M\$ en revenus) et en gestion de patrimoine
- > **Prêteur garanti avec un solide rendement historique en matière de crédit**
- > Culture d'**entrepreneuriat** et **service à la clientèle supérieur**



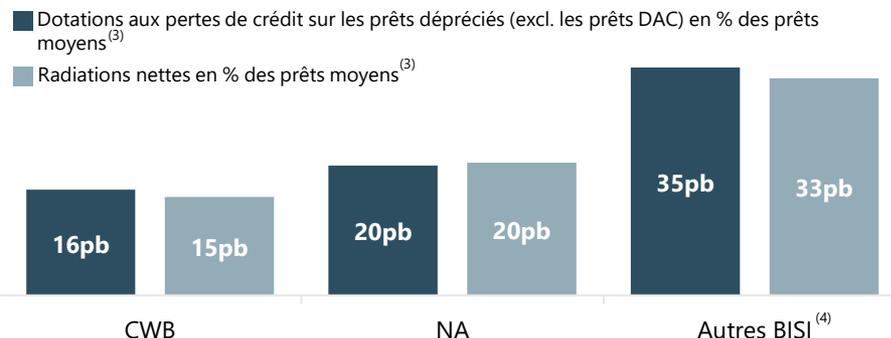
## Faits saillants

Au T2-24



## Rendement historique en matière de crédit

Dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés (excl. les prêts DAC) et les radiations nettes en % des prêts moyens (points de base) (moyenne 2008 - T2-2024)



(1) Représente la période des 12 derniers mois terminée au T2-2024 (DDM T2-24), les données s'obtiennent en additionnant les quatre derniers trimestres.

(2) Représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

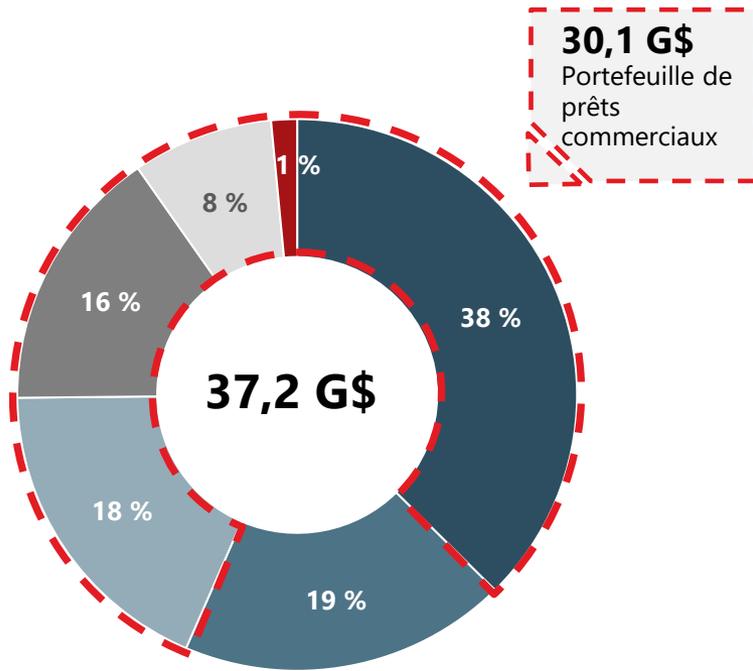
(3) Représente une mesure financière supplémentaire. Voir la diapositive 3.

(4) Les autres Banques d'importance systémique intérieure (BISI) incluent : CM, TD, BNS, RY et BMO. Les données moyennes ont été calculées par la Banque en fonction des données disponibles sur leurs sites Internet ou sur celui de SEDAR+.

# CWB offre une franchise commerciale bien diversifiée et attrayante...

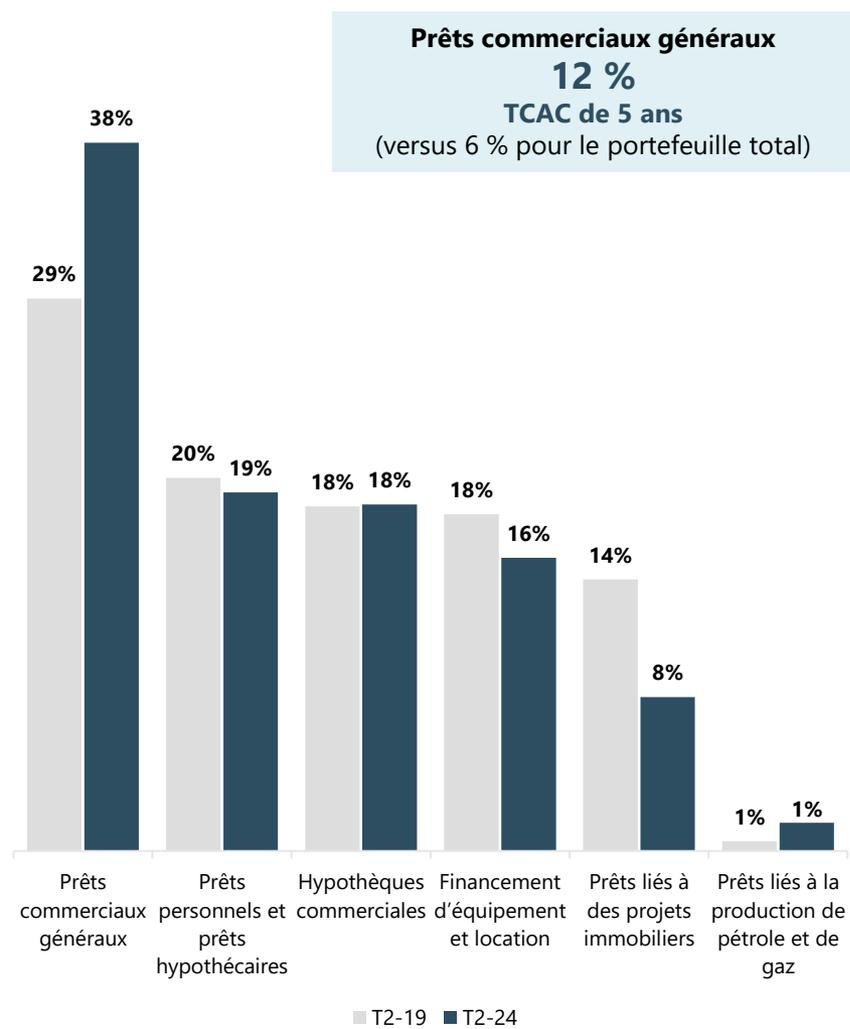
## Portefeuille de prêts diversifiés

Portefeuille de prêts (T2-24)<sup>(1)</sup>



## Croissance disciplinée du portefeuille

Portefeuille de prêts<sup>(1)</sup>



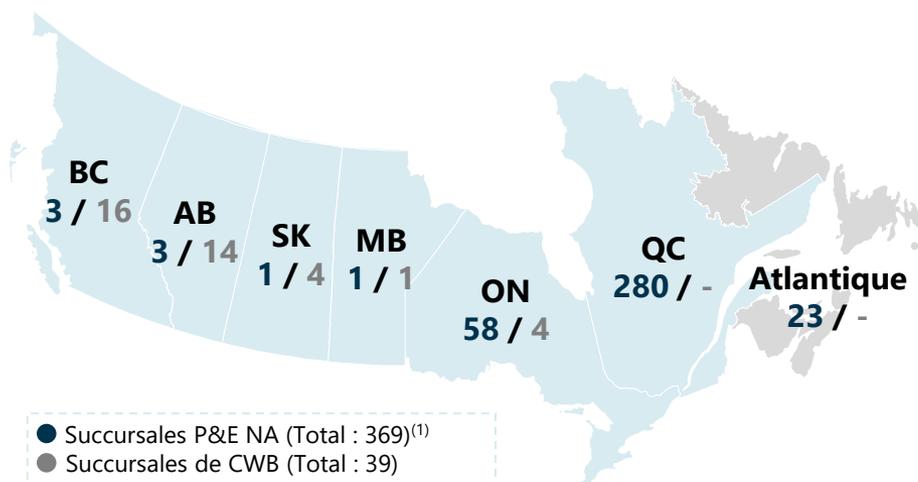
(1) Prêts totaux par secteur de prêts, excluant les provisions pour pertes de crédit.

# ... élargissant de façon significative notre capacité de croissance du résultat au Canada

- > La croissance **de nos activités des secteurs P&E et Gestion de patrimoine** partout au Canada est **un élément clé de la stratégie de NA**
- > NA a **obtenu de solides succès au Canada** jusqu'à présent, particulièrement en matière de prêts commerciaux
  - > Le **portefeuille de prêts commerciaux** de NA à l'extérieur du Québec a augmenté à un **TCAC de 18 %** au cours des 3 dernières années
- > CWB est une extension naturelle de notre stratégie; **plusieurs investissements ont déjà été réalisés dans l'Ouest canadien**
  - > Combinaison des équipes de Gestion privée (1859) et des Services aux entreprises
  - > D'importantes embauches clés ont été effectuées (banquiers commerciaux, banquiers privés et conseillers en gestion)
  - > Diverses acquisitions et investissements dans le secteur de Gestion de patrimoine, dans les activités de courtage de plein exercice et les solutions aux entreprises de services financiers indépendantes au cours des 15 dernières années
  - > Présence établie dans le secteur des Marchés financiers incluant les marchés mondiaux et les services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement
- > **CWB accélère la stratégie de croissance canadienne de NA, en s'appuyant sur la réussite de NA jusqu'à présent**

## Présence accrue partout au Canada

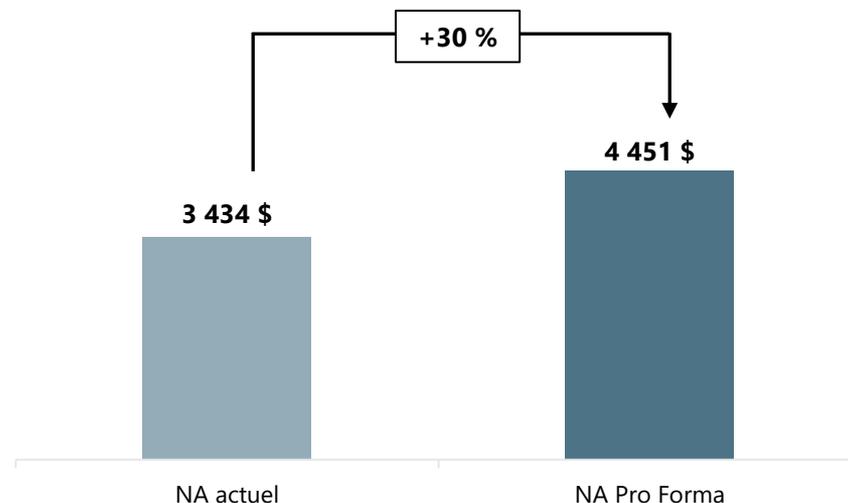
Réseau de succursales P&E pro forma



(1) Inclut les succursales du secteur des Particuliers et Entreprises.

## RNI plus élevé provenant de P&E Canada

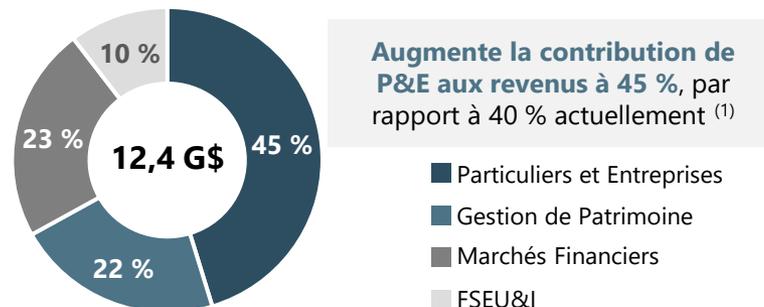
DDM T2-24 Revenu net d'intérêts du secteur P&E (M\$)



- > La plateforme hautement complémentaire de CWB **augmente considérablement la diversification géographique et l'offre client à travers le Canada**
  - > Augmente de **52 % le portefeuille commercial canadien de NA**
- > **Diversifie les revenus de NA, le secteur P&E représentant 45 % des revenus pro forma** (par rapport à 40 % actuellement)<sup>(1)</sup>
  - > Possibilité d'accélérer la croissance des activités de **Gestion de patrimoine** grâce à notre offre de services complets et à des occasions de ventes croisées avec **Marchés Financiers**

## Augmente la contribution de P&E aux revenus

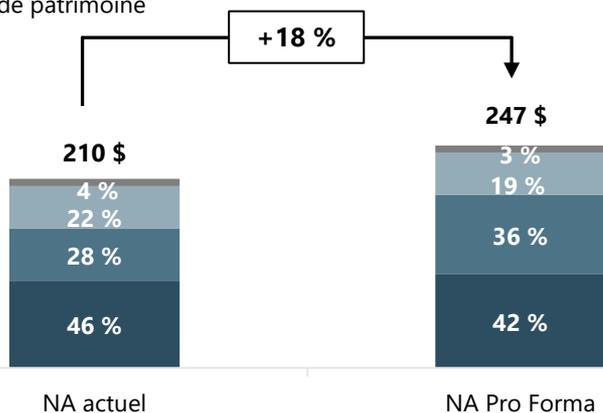
NA DDM T2-24 Revenu total pro forma par secteur d'exploitation<sup>(1)</sup> (G\$)



## Ajoute de l'envergure au portefeuille de prêts

T2-24 Prêts et acceptations moyens excluant FSEU&I (G\$)

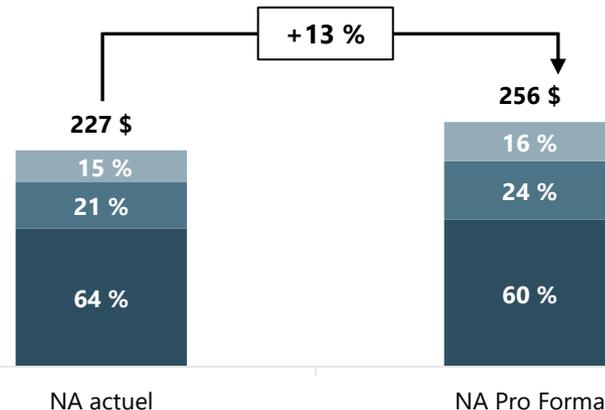
- Services aux particuliers<sup>(2)</sup>
- Services aux entreprises<sup>(3)</sup>
- Marchés Financiers
- Gestion de patrimoine



## Base des dépôts commune bien diversifiée

T2-24 Dépôts totaux, excluant le financement institutionnel et FSEU&I (G\$)

- Dépôts non-particuliers
- À terme - Particuliers<sup>(4)</sup>
- À vue - Particuliers



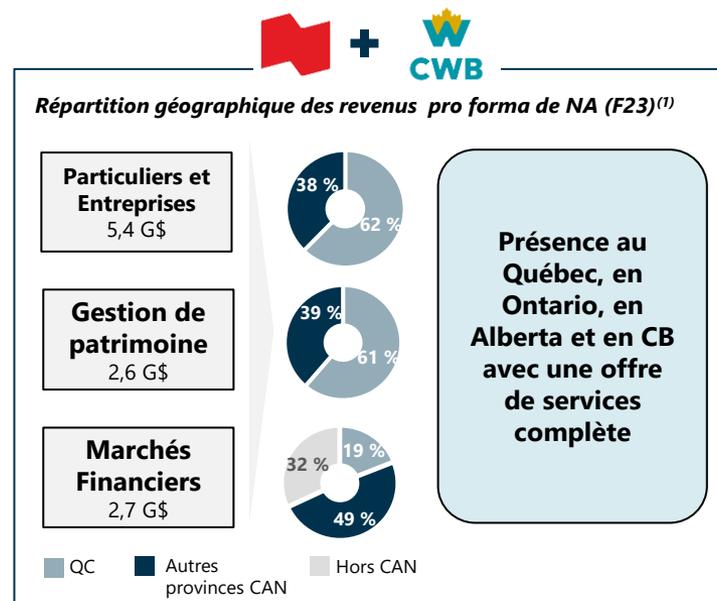
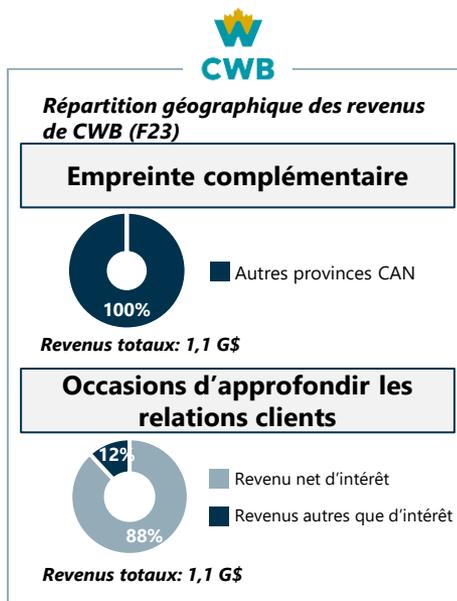
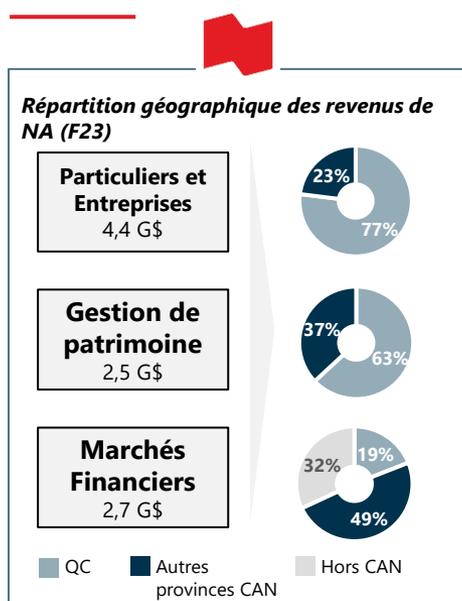
(1) Basé sur le revenu total pour les DDM T2-24 et excluant la rubrique *Autres*.

(2) Inclut les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels et les créances sur cartes de crédit.

(3) Les prêts des Services aux entreprises pro forma incluent le portefeuille de prêts commerciaux de CWB (30,1 G\$) tel que présenté à la diapositive 7.

(4) Les dépôts de CWB incluent 8,8 G\$ de CPG de courtiers.

# Capacités hautement complémentaires soutenant un potentiel de hausse des revenus important



	NA	CWB	NA + CWB
Services bancaires aux particuliers	✓	—	✓
Services bancaires aux entreprises	✓	✓	✓
Gestion de trésorerie	✓	—	✓
Financement d'équipement	✗	✓	✓
Gestion de patrimoine - services complets	✓	—	✓
Marchés Financiers (gestion des risques, services-conseils, etc.)	✓	✗	✓

**Franchise de services financiers complets partout au Canada**

(1) La répartition des revenus de CWB par secteur est basée sur des estimations.



## Aperçu des synergies en matière de coûts et de financement

- > **~270 M\$** avant impôts par année en économies estimées de coûts et de financement d'ici la troisième année

### Synergies de coûts

- > **Des économies importantes en matière de technologie, d'infrastructure** et d'autres services partagés
- > Occasion de tirer parti des plateformes de NA pour **automatiser et rationaliser** de façon importante
- > **Amélioration de l'efficacité opérationnelle** grâce à la consolidation des fonctions centralisées
- > Économies de coûts devant être atteintes à hauteur de **~50 %** d'ici la fin de l'an 1, **~75 %** d'ici la fin de l'an 2 et **entièrement réalisées** d'ici la fin de l'an 3
- > Les synergies de coûts découlent principalement des **misés à niveau des services centralisés, réduisant le risque d'intégration**

### Synergies de financement

- > Occasion de **tirer parti de l'expertise, du profil de crédit et de la distribution de NA** pour optimiser la structure de financement

## Plan d'intégration exhaustif

- > **Leadership conjoint** très expérimenté et **voué au succès de l'intégration**
  - > Solide **alignement culturel**
  - > Approche cohérente **en matière de gouvernance et de gestion des risques**
- > **~400 M\$ de coûts d'intégration avant impôts**, devant être engagés à 50 % à la clôture, à 30 % au cours de l'an 1 et à 20 % au cours de l'an 2
- > Le plan **combinera les forces de NA et CWB afin de croître, de développer les talents et d'approfondir les relations avec la clientèle**

<p><b>1</b> Synergies hautement réalisables</p>	<p><b>~270 M\$</b> En synergies de coûts et de financement par année avant impôts</p>	<p><b>Possibilités de revenus identifiées</b> Mais non prises en compte dans les données financières de la transaction</p>
<p><b>2</b> Solide position de capital et capacité de génération</p>	<p><b>&gt; 12,75 %<sup>(1)</sup></b> Ratio CET1 cible à la clôture</p>	<p><b>Forts niveaux de capital</b> Aligné sur l'approche prudente de NA</p>
<p><b>3</b> Croissance des résultats et rendements attrayants</p>	<p><b>Effet relatif sur le RPA ajusté<sup>(2)</sup></b> Incluant les synergies de coûts et de financement sur un rythme annuel</p>	<p><b>9,1x<sup>(3)</sup></b> P/ RPA 2025E compte tenu de toutes les synergies</p>

(1) Compte tenu des effets de la transaction et de la levée de fonds propres ordinaires.

(2) Le résultat dilué par action (RPA) ajusté exclut l'amortissement des actifs incorporels liés à l'acquisition, ainsi que les frais de transaction et d'intégration. Représente une mesure financière non-conforme aux PCGR, voir la diapositive 3.

(3) RPA 2025E représente la moyenne des attentes des analystes pour le résultat par action ajusté de CWB pour l'exercice 2025 de 3,72 \$, selon les informations disponibles sur Bloomberg. Le RPA compte tenu de toutes les synergies reflète également 270 M\$ avant impôts de synergies de coûts et de financement. Représente une mesure financière non conforme aux PCGR, voir la diapositive 3.